

2 Mai 2016

## **EN MAI profite du LIBRE ACCES à vélo ou à pied !**

**Tout d'abord un grand merci aux 17 000 signataires de la pétition** lancée voici exactement 3 ans, qui faisait suite à la brutale fermeture du site aux randonneurs, tenus de payer un droit d'entrée et de traverser le Gardon en accompagnant leurs vélos sur plusieurs kilomètres. Rien n'a été oublié pour repousser cyclistes, rollers, vélos couchés, personnes à mobilité réduite : déclassement de l'ancienne départementale du domaine public routier, déplacement des GR et PR vers des voies escarpées, des escaliers, des barrières, des chicanes et des talus. Les personnes handicapées et les "sacochards", pourtant habitués à pousser leur monture sur de longues distances en "tout terrain", ont dû rebrousser chemin.

**Un grand merci également aux cinq fédérations** qui ont écrit au Président du Conseil départemental de l'époque (Damien Alary) pour réclamer un retour au libre accès : l'AF3V, la FUB, la FFCT la Fédération Française des amis de la Nature et Blue Marble Travel et qui sont pour certaines intervenues également dans l'enquête publique contre le déclassement de la D981.

**Il y a eu dès le début une grande manifestation qui a mobilisé** plus de 350 randonneurs qui ont envahi pacifiquement le Pont. Ensuite un dialogue de sourds par médias interposés avec la direction du site, marqué par un cadenassage complet de celui ci. L'association Voie Verte du Pont du Gard, relais départemental de l'AF3V, s'est glissée dans un collectif de défense composé d'associations locales et de professionnels du tourisme inquiets de la baisse de leur chiffre d'affaire liée à celle de la fréquentation du site inscrit au patrimoine mondial mais impossible à photographier sans payer.

**Un grand merci aux membres du collectif** qui sont allés en justice face à des illégalités flagrantes :

rupture du libre passage des promeneurs ou randonneurs sur PR et GR

- interdiction d'accès au domaine public routier
- discrimination tarifaire entre divers ressortissants de l'Union Européenne
- vente forcée de l'accès à la zone muséographique et ludique par le stationnement obligatoire dans les parcs à autos du site.
- non respect des règles de gestion de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle gérant le site (Cf rapport de la chambre régionale des comptes)...

Le tribunal leur a rendu justice sur l'exception due aux promeneurs.

**Enfin un grand merci aux élus locaux** qui de la communauté de communes en passant par les maires et surtout les Conseillers Départementaux ont su être du bon côté à l'écoute des promeneurs.

**Il aura fallu un changement de présidence** à la tête du département entraînant une nouvelle présidence pour l'EPCC pour que le dialogue reprenne en fin 2015.

Nous avons rapidement obtenu par la négociation le rétablissement du libre accès au site, qui se concrétisait encore fin 2012 par le tracé de la voie verte qui reliera Beaucaire à Uzès

présenté publiquement par le vice Président en charge des déplacements doux au Conseil Général, soi même...

Nous espérons avoir sauvé la saison touristique et nous vous invitons à venir nombreux cet été profiter d'une liberté de circuler retrouvée et redonner l'envie de l'accueil des randonneurs aux professionnels locaux du tourisme.

Mais tout n'est pas réglé : L'AF3V a déposé un dossier de proposition de mise en tourisme de la basse vallée du Gardon auprès des élus concernés et articulé sur deux véloroutes d'une trentaine de kilomètres reliant Uzès à Nîmes, ville Romaine et à Beaucaire nœud de la ViaRhôna et de la Méditerranée à vélo deux itinéraires européens (EV8 et EV17)...via le Pont du Gard. Il faut aussi revenir aux anciens tracés des GR et PR à l'intérieur du site pour permettre le passage facile des vélos sur les voies existantes mais qui ont perdu leur statut d'itinéraire de randonnée.

Le chemin est encore long mais nous avons la volonté et la patience de conclure sans précipitation .Nous resterons force de proposition constructive à chaque concertation pour que 2017 soit l'année de l'accueil touristique attendu par les cyclistes voyageurs.

Nous vous espérons cet été pour démontrer (puisque nécessaire) que les randonneurs cyclistes sachant rouler doucement comme en aire piétonne, voire mettant pied à terre pour admirer le monument Romain et le Gardon ne dérangeront pas les touristes de toutes origines grâce à ce petit guide cartographique qui explique la situation complexe actuelle :

[http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pont-du-gard-reseau-randonnees\\_62642#15/43.9511/4.5353](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pont-du-gard-reseau-randonnees_62642#15/43.9511/4.5353)

Jean Louis Mante délégué AF3V du Gard

Agnès Senicourt présidente association pour la voie verte du pont du Gard